

Saint-Brieuc, le 17 mai 2022

A l'Attention de l'Ensemble des Maires  
des Côtes d'Armor

Service DINUMAP

Tél 02 96 62 62 22

Suivi par Mme TRECHREL

objet **Appel à projets numériques**  
**Construire le numérique en Côtes d'Armor**

Mesdames et Messieurs les Maires,

« Dynamiser le numérique sur le territoire » constitue un axe de la politique numérique adoptée par le Conseil départemental.

Le Département des Côtes d'Armor mène des politiques volontaristes pour accompagner le développement des usages du numérique sur le territoire. En complément des forts investissements pour le déploiement de la fibre optique, un nouvel appel à projets numériques est lancé, pour favoriser l'éclosion de projets numériques qui faciliteront la vie quotidienne de tous les Costarmoricains.

Favoriser le développement d'initiatives locales et éviter le sentiment d'exclusion numérique de certains habitants, notamment dans les communes rurales : tels sont les objectifs de l'appel à projets numériques, reconduit pour la troisième année.

Le département a mobilisé les porteurs de projets numériques en organisant 2 précédents appels à projets numériques dans l'objectif de faire émerger des actions numériques ouvertes au plus grand nombre. En 2019, ce sont 32 candidatures pour 19 projets numériques subventionnés. En 2020, ce sont plus de 58 projets numériques qui ont été déposés, 32 ont été retenus pour être soutenus financièrement. Les lauréats adhèrent au réseau « Construire le numérique en Côtes d'Armor » qui compte actuellement 51 membres. Ce réseau a pour vocation d'accueillir les nouveaux porteurs de projets, de mettre en relation des membres du réseau, de favoriser les échanges de pratiques ...

Doté d'une enveloppe de 100 000 € (80 000 € en investissement et 20 000 € en fonctionnement), l'objectif est d'accompagner un maximum de projets dans l'ensemble des territoires costarmoricains notamment ruraux en veillant à une répartition équilibrée du soutien départemental.

Nous avons souhaité que cet appel à projet soit simple et ouvert, pour permettre une grande diversité de candidatures.

Si votre collectivité souhaite développer des projets ou des actions numériques, nous vous invitons à candidater jusqu'au 31 août 2022. Vous trouverez les modalités de candidature en vous connectant sur notre page internet <https://cotesdarmor.fr/numerique>

**Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 02.96.62.22.22 ou par courriel à l'adresse [contactDINUMAP@cotesdarmor.fr](mailto:contactDINUMAP@cotesdarmor.fr)**



Christian COAIL